



Litige entre voisins concernant les branches de sa haie

Par **kitju**, le **08/02/2009** à **18:07**

Bonjour Madame, Monsieur,
Avons-nous le droit de refuser l'accès à notre voisin pour tailler les branches de ses arbres qui dépassent chez nous sachant que nous ne sommes pas en bon terme de bon voisinage et que celui-ci aurait tendance à être procédurier.
A l'avance merci.
Cordialement.

Par **frog**, le **08/02/2009** à **18:35**

N'y aurait-il pas un certain lien de causalité entre la conséquence "pas en bon terme de bon voisinage" et le peu de dispositions que vous avez à laisser entrer votre voisin dans votre jardin le temps qu'il mette trois coups de scie à son arbre ?
La réponse à votre problème relève plus de la capacité à interagir avec son entourage que d'une question de droit...